

# Projet pédagogique et de fonctionnement

## CPIE Pays de Bourgogne

---

### *Lieu du séjour et contacts :*

CPIE Pays de Bourgogne 10 route de Morlet 71360 Collonge-La-Madeleine.

Standard : 03.85.82.12.27

contact@cpie-pays-de-bourgogne.com

### *Agréments :*

**Un agrément « Classe de Découverte »** par la Dsden de Saône-et-Loire : n°71 84 006

☑ **Un agrément « Hébergement de mineurs »** Jeunesse & Sports pour accueillir 3 classes en simultané : n°711400001

### *Public :*

Séjours scolaires avec des élèves de la maternelle au lycée.

### *Le thème du séjour :*

Education à l'environnement et au développement durable : promouvoir des activités de pleine nature et susciter l'intérêt de découvrir et préserver l'environnement qui nous entoure : la biodiversité (faune, flore, habitats) et les écosystèmes (relation et équilibre entre les êtres vivants d'un même milieu). Adopter un comportement éco-citoyen en préservant, l'eau, l'énergie, en réduisant la consommation et le gaspillage de ressources et en limitant la production de déchets.

## A - Présentation de la structure organisatrice

Autrefois Patronage Laïque des écoles publiques du Creusot, en charge d'organiser des séjours vacances pour les jeunes Creusotins, le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Pays de Bourgogne** est une association loi 1901 qui accompagne le développement durable de son territoire depuis sa création en 1927.

L'association défend, à travers la réalisation de différents projets, des valeurs qui lui sont chères :

- Participer au **développement durable** d'un territoire.
- Promouvoir une gestion **humaniste** de l'environnement.
- Développer une **citoyenneté active** par l'éducation et l'expérimentation.
- Animer un **dialogue territorial** en rassemblant des compétences avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Situé à Collonge-la-Madeleine, au Sud-Est du Morvan en Saône-et-Loire, le site était occupé historiquement par le Patronage laïc des Ecoles Publiques du Creusot afin d'organiser des séjours vacances pour les jeunes creusotins. L'association a changé de dénomination (association d'éducation à l'environnement) et a été labellisé CPIE PAYS DE BOURGOGNE. Le CPIE a organisé des séjours de colonies de vacances au printemps et en été jusqu'en 2017 à destination de tous les publics.

Le centre d'accueil situé à Collonge-la-Madeleine est constitué :

- d'un bâtiment d'hébergement, composé de 20 chambres (de 2 à 6 lits, soit une capacité totale de 80 couchages) réparties sur deux étages.



Chaque étage étant équipé d'une salle d'activité et d'un espace sanitaire avec 4 douches individuelles et 4 WC.

- d'un réfectoire et d'une cuisine équipée
- de 4 salles d'activités ainsi qu'un atelier pour les activités de bricolage.
- d'espaces nature: chemins bocagers, 15 hectares de bois (Bois de la Ruchotte, dont le CPIE est propriétaire) avec un ruisseau, un espace jardin, pré et cour au pied du centre, ainsi que 2 mares pédagogiques.

### *Nos agréments et labels*

Notre association œuvre dans le domaine de l'éducation à l'environnement et a obtenu le **label de CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) en 1996**. A ce titre, le Ministère de l'Education Nationale a délivré **un agrément national à l'Union Nationale des CPIE au titre des associations qui prolongent l'action de l'enseignement public**. Cet agrément national a valeur d'agrément pour chacun des CPIE répartis sur l'ensemble du territoire national.

Par ailleurs, le CPIE bénéficie de :

- **Un agrément « Classe de Découverte »** par la Dsden de Saône-et-Loire : n°71 84 006
- **Un agrément « Hébergement de mineurs »** Jeunesse & Sports pour accueillir 3 classes en simultané : n°711400001

Depuis l'été 2019, le CPIE valorise la biodiversité qu'il héberge par la labellisation **Refuge LPO** (Ligue de Protection des Oiseaux), et **Refuge Chiroptères** par la SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun). Une charte d'engagement a ainsi été signée pour la pérennité de ces espèces et de leur habitat, et d'une bonne cohabitation.

### *Nos thématiques*

Au cœur du bocage de l'Autunois, le CPIE Pays de Bourgogne offre un environnement exceptionnel et particulièrement varié (prairie, jardin, étang, bois, ruisseau, bocage). Ce cadre nous permet de vous proposer des activités d'éducation à l'environnement privilégiant le **contact avec le terrain, l'expérimentation et l'action, mais aussi l'alternance d'approches complémentaires** (ludique, scientifique, sensorielle, cognitive, ...).

**Nos 4 thématiques** –« Aquanimation », « Brin d'Herbe », « Eco-citoyen », « Pas si Bête ! »- **permettent d'aborder la transition écologique et le développement durable sous différents angles** (biodiversité, eau, énergie, déchets, patrimoine, consommation responsable, ....) et se déclinent en de multiples activités, **adaptées au niveau** des classes (de la maternelle au lycée) et en lien avec les **programmes scolaires**.

## **B- L'équipe et son fonctionnement**

Le CPIE est une association dont l'équipe est composée d'une dizaine de salariés permanents (douze à quinze personnes en saison), qui occupent différents postes : direction, secrétariat et gestion administrative, chargée de mission, responsable pédagogique et animateurs éducateurs à l'environnement et au développement durable, responsable intendance (hébergement et restauration), restauration et entretien des locaux intérieurs et extérieurs.

Pour les séjours :

*La direction et la gestion administrative :*

Thérèse NGUYEN : Directrice

Isabelle DURAND : Assistante administrative

*L'équipe pédagogique pour les activités et l'organisation :*

Delphine PUTOT: Chargée de mission EEDD et biodiversité.

Jérémy PHILIPPE: Animateur nature et développement durable

Pauline SIMONOT : Animatrice nature et développement durable (intervenante extérieur, en renfort)

Alicia WICHT : Chargée de mission (renfort ponctuel)

### *L'équipe d'entretien et de cuisine :*

Claire Vacher : Responsable du pôle Hébergement-Restauration

Nathalie ROUSSEAU : Cheffe cuisinière

Sandrine GIBOULOT : Agent de service

Thierry JOURNET : Agent d'entretien

Notre rôle commun est d'assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants et de faire respecter le projet pédagogique.

### *Le rôle de l'équipe pédagogique*

Tout au long de l'année, l'équipe professionnelle d'animateurs et d'éducateurs à l'environnement du CPIE intervient au sein des établissements scolaires et au sein de ses locaux pour l'animation des séjours « classes environnement » et journées découvertes. Durant les vacances scolaires, le CPIE accueille et anime des activités nature auprès des centres de loisirs et autres organismes.

Lors des séjours, **les animateurs sont présents sur la structure de 9h à 17h**. Ils (ainsi que l'ensemble de l'équipe du CPIE) sont disponibles pour répondre à vos besoins tout au long du séjour. **Leur mission principale étant d'animer et encadrer les activités avec le groupe d'élève, toujours accompagnés à minima d'un adulte de l'établissement scolaire** (parent accompagnateur, enseignant, AESH,...). Ils sont également présents avec la classe lors des temps de repas du midi entre 12h15 et 13h15, ainsi que possiblement le soir, mais seulement si une activité en veillée a été demandée.

**L'équipe du CPIE n'assure pas la vie quotidienne sur le séjour** (coucher, réveil, habillage et douches par exemple, repas du soir hors activité de veillée animée par notre équipe,...), ces aspects sont assurés par les adultes mobilisés par l'établissement scolaire. De fait, **nous ne prenons pas non plus en charge le rôle d'assistant sanitaire**.

Pour **chaque nuit, un salarié du CPIE** (de l'équipe d'animation ou non) **assure une présence de « garde »** sur le site et reste dormir sur place, dans le cadre d'une « garde », qui se tient entre 20h30 (départ de l'équipe de restauration du site) et 7h30 (arrivée le matin du personnel de restauration). Il y a ainsi toujours une personne de la structure sur place, si besoin. Cette personne ne sera pas nécessairement avec le groupe classe, mais reste présente et disponible sur place si besoin. L'équipe enseignante et accompagnante de l'établissement scolaire sera informée à chaque début de séjour de l'endroit où cette personne dormira et de fait pourra être sollicitée **en cas d'urgence**.

## **C - Projet pédagogique de séjour**

Le CPIE Pays de Bourgogne s'engage à respecter dans toutes ses actions les valeurs liées à l'éducation populaire, au respect de la démarche scientifique, à la tolérance et à la solidarité. L'approche du CPIE repose sur des engagements et des principes propres à l'éducation active, à l'environnement et au développement durable (EEDD) résumés dans le système STAR proposé par Louis GOFFIN (chercheur belge en Sciences de l'Education) :

- **Solidarité** : entre les différents publics (pour des rapports sociaux justes et équitables) mais aussi entre les diverses générations pour transmettre un environnement préservé et un cadre de vie de qualité. Solidarité également entre les peuples, pour un partage plus équitable des richesses et des ressources, et entre les états nations pour une gestion plus équilibrée et raisonnée des ressources naturelles à l'échelle de la planète.
- **Tolérance** : dans les relations entre l'homme et son environnement naturel pour ne pas menacer voir détruire les équilibres écologiques existants et parfois précaires. Tolérance également dans les relations entre les différentes communautés humaines, pour un monde plus pacifique et humaniste.
- **Autonomie** : de l'enfant dans son développement et dans ses apprentissages par la mise en place d'activités reposants sur la pédagogie active.  
Autonomie également dans le choix du processus de développement et de modèle social de tous les peuples.



- **Responsabilité :** pour agir en conscience sur son environnement et pour permettre à chacun d'engager, le cas échéant, des réparations aux préjudices commis sur l'environnement. Responsabilité de chacun, selon le principe « pensée globale – action locale ».

Le projet pédagogique s'articule autour de certaines valeurs éducatives, lesquelles répondent aux besoins des enfants. Ces valeurs qui précisent la philosophie du CPIE donnent sens à son action et résonnent dans notre engagement et nos convictions pédagogiques, fruit du travail de l'ensemble de l'équipe.

Elles donnent une direction au projet et sont déclinées en objectifs généraux et objectifs opérationnels :

- **Susciter la curiosité, la découverte de l'inconnu et les apprentissages**

Objectifs opérationnels.

- Mener des activités équilibrées mettant en avant des approches pédagogiques variées (cognitives, ludiques, artistiques, sensorielles,...)
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages, en favorisant la démarche de pédagogie active dans chacune de nos activités.
- Laisser le temps à la découverte
- Proposer des activités et des outils comme moyens au service de messages et objectifs pédagogiques et non comme une fin en soi.

- **Développer la notion de respect de l'autre, de la nature et de soi chez les enfants.**

Objectifs opérationnels.

- Favoriser des temps d'expression, d'échange et de discussion
- Donner des notions de développement durable et de respect de la nature et du vivant, quel qu'il soit.
- Inciter enfants et adultes à adopter des gestes éco-citoyens tout au long du séjour : tri sélectif des déchets (dont compostage des bio-déchets), préservation de la ressource en eau (récupération de l'eau à table pour le jardin par exemple, interdiction de jeux d'eau toute l'année,...), sobriété énergétique (éteindre les lumières pour ne pas gaspiller l'électricité, fermer les portes extérieures en cas de chauffage,...), les activités extérieures ne laissent pas de trace de passage du groupe (déchets, objets, respect de la faune et de la flore...)

- **Accompagner l'enfant dans son développement personnel au sein du groupe.**

Objectifs opérationnels.

- Développer son autonomie individuelle dans les gestes de la vie quotidienne.
- Développer l'entraide collective.
- Favoriser des temps d'expression, d'échange et de discussion
- Permettre la vie en collectivité
- Permettre à chaque enfant d'être acteur du séjour et à être responsable de ses choix.

- **Respecter le rythme de l'enfant**

Objectifs opérationnels.

- Etre vigilant et gérer la fatigue des enfants tout au long du séjour.
- Proposer des activités adaptées au rythme, aux besoins, aux facilités et difficultés mais aussi à l'âge de chacun.

Toutes nos activités sont en lien avec les programmes scolaires. Notre document « Catalogue des activités jeunesse » présente celles-ci ainsi que les références au socle commun de compétences.

La richesse faunistique et floristique des milieux naturels du CPIE offre un support pédagogique exceptionnel. Cet univers d'odeurs, de couleurs, de textures et de sons stimule les sens et suscite les émotions. Il provoque également des réactions et des interrogations qui permettront de mettre la nature au centre des apprentissages. La nature devient un support mais aussi un outil pour compter et écrire, apprendre du vocabulaire spécifique, s'exprimer avec son corps et artistiquement, apprendre à se repérer, entreprendre des démarches scientifiques,...

Les activités sont réfléchies en fonction de l'âge, des capacités et des besoins de l'enfant. Les activités en extérieur (déplacement exclusivement à pied) sont privilégiées (salles de repli si nécessaire ou en cas de

mauvaises conditions météo).

Sur le principe de la pédagogie active, les différentes approches permettent de placer l'enfant comme acteur de ses apprentissages et l'adulte / l'animateur comme accompagnateur.

## D - Projet de fonctionnement

### *Une journée type, en séjour au CPIE :*

(Pour rappel, l'équipe pédagogique est présente de 9h à 17h pour les temps d'activités et de repas)

- Réveil possible aux environs de 7h.
- Petit déjeuner à partir de 7h45 jusqu'à 8h45
- Activités du matin de 9h15 à 11h45
- Temps libre de 11h45 à 12h
- Repas de 12h15 à 13h30 environ
- Temps libre de 13h30 à 14h
- Activités de l'après-midi de 14h à 16h30
- Goûter de 16h30 à 17h
- Temps libre, douches,...
- Repas du soir de 19h à 20h
- Veillée en autonomie (sauf si animation menée par le CPIE : entre 20h15-30 et 22h au plus tard, selon l'âge des élèves.)
- Coucher

### *Les règles de vie*

Le bon fonctionnement du séjour (activités et vie quotidienne) est régi par le bon sens et le respect des règles de vie.

#### *Les repas*

Ce sont des moments de convivialité essentiels au développement de l'être humain. Les adultes (**enseignants, accompagnateurs et animateurs environnement**) sont répartis sur les tables, avec les enfants :

- Tout le monde doit manger pour répondre à ses besoins vitaux.
- Les adultes doivent accompagner et inciter les enfants à goûter (la cuisine est faite sur place et familiale)
- Les adultes sont garants d'une bonne tenue à table et d'un calme relatif.
- Les régimes de chacun sont respectés.

#### *L'hygiène*

Les enseignants et les accompagnateurs veillent à une hygiène corporelle pour chaque enfant :

- Une douche par jour
- Les enfants se changent tous les jours
- Brossage des dents 2 fois par jour minimum
- Les affaires sont triées (propre/sale) et la chambre est relativement propre.
- Lavage des mains avant chaque repas, voir également après.

#### *La santé*

Le suivi de soins incombe à l'enseignant déclaré assistant sanitaire.

- Les soins bénins et superficiels (mettre un pansement) peuvent être réalisés par chaque adulte (sous réserve qu'il l'indique sur un document spécifique, dans la trousse de soin, si c'est un animateur du CPIE).
- Un frigo est mis à disposition du groupe pour le stockage si nécessaire de traitements médicaux spécifiques, ainsi qu'une poche de gel ou coussin thermique.



- Aucun médicament ne peut être administré à un enfant sans prescription médicale. Le suivi de celui-ci est à la charge de l'assistant sanitaire.
- Aucun déplacement d'un enfant malade, chez le médecin ou aux urgences ne sera effectué avant l'aval d'un médecin du SAMU, de même qu'un soin particulier en cas de blessure.
- Les enseignants sont garants d'avoir une trousse de soin complète et à jour, pour chaque groupe d'élèves en activités (à répartir entre les adultes accompagnants, et à avoir avec eux lors des activités dans et hors du centre). Des trousses sont également accessibles et à jour dans les différents espaces d'activité sur le centre (gestion par le CPIE)

#### *La sécurité*

- La première mesure de sécurité est le bon sens
- La deuxième est de savoir se mettre au niveau de l'enfant.
- La troisième est une disponibilité totale et continue de l'adulte.
- **La sécurité physique** passe par la prévention : « savoir pour prévoir afin de pouvoir » (Auguste Conte)

Garantir la **sécurité morale et affective** des enfants est obligatoire, elle va engendrer le bien être de l'enfant.

Les animateurs définissent un cadre rassurant pour l'enfant. Son intégrité va garantir son autorité. Ils doivent être fermes et pédagogues dans l'explication de leurs choix. Les accompagnateurs sont également tenus de respecter et de faire respecter les consignes de l'animateur.

#### *L'argent de poche et les souvenirs*

- Le CPIE ne propose aucun achat de souvenirs sur place. Les enfants peuvent cependant repartir avec un « cahier de séjour » individuel, qui servira de support pendant et après les activités (offert par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté pour les séjours de 3 jours et 2 nuitées). Des réalisations pendant les activités pourront également constituer des souvenirs, en complément de tout ce que les enfants rapporteront avec eux de « non matériel ».

#### *Les conduites addictives : cigarette, vapotage, alcool, drogue,...*

- Les restrictions légales restent en vigueur.
- La consommation de tabac, le vapotage, et d'alcool ne se fera pas en présence des enfants et seulement **hors des temps d'activités et en dehors de l'enceinte du site**, et ce **pour tous les adultes** (accompagnateurs, enseignants, animateurs,...)
- La consommation de drogue est interdite sur l'enceinte du site, que ce soit en intérieur comme en extérieur.

#### *Le jour d'arrivée :*

Les valises sont déposées dans une salle. Le sac de bottes (de préférence accessible car il est en dehors de la valise) est récupéré et rangé dans un local dédié pour débiter directement les activités.

Si aucune activité n'est prévue dans la ½ journée d'arrivée, un animateur est disponible pour vous faire visiter le site de l'extérieur, avec l'agencement des bâtiments. Les chambres sont, sauf cas exceptionnel, accessibles après le repas du midi ou après le goûter.

Vous pouvez arriver à partir de 9h, pour débiter les activités à 9h15-9h30, ou un peu plus tard dans la matinée si vous avez des contraintes de transport. Nous adaptons dans tous les cas nos activités à vos contraintes, voir le planning pour les séjours avec nuitées.

#### *Le jour de départ :*

Les taies d'oreiller et housses de couettes seront retirées des literies et déposées dans le couloir ou directement descendues en lingerie (sous le bâtiment de restauration, à sa gauche) et déposés sur un chariot dédié (selon l'effectif des élèves et les possibilités le jour J). Les valises seront à descendre des étages et les chambres libérées au plus tard à 9h30. Comme le jour d'arrivée, une salle sera mise à votre disposition au rez-de-chaussée du bâtiment pour le stockage des valises jusqu'à l'heure de votre départ.



Les bottes pourront être récupérées dès que la dernière activité les nécessitant aura été terminée. Vous pouvez prévoir un départ à partir de 16h, au plus tard 16h30. Les activités sont toujours adaptées en fonction des contraintes de transport que vous avez, ainsi que les plannings si vous deviez partir beaucoup plus tôt.

### E-Quelques questions

#### *Quel est l'équipement approprié pour un séjour au CPIE ?*

Il est nécessaire de prévoir **des vêtements et des chaussures adaptés aux activités en extérieur et aux conditions météorologiques**. Pour les séjours environnement, nous fournissons une liste pour le trousseau.

Pour les activités en lien avec le milieu aquatique, forestier, le jardin, ou pouvant se dérouler en extérieur, une paire de chaussures fermées est à prévoir et **une paire de bottes est indispensable (à prévoir dans un sac à part de la valise)**

#### *Où se déroulent les activités sur site ?*

Un séjour environnement ou une journée découverte au CPIE ne nécessite aucun déplacement supplémentaire en bus. L'ensemble des sites où nous intervenons sont situés dans le centre ou à proximité immédiate. Un plan de situation au début du document permet de visualiser les différents lieux d'activités.

#### *Que se passe-t-il en cas de mauvais temps ?*

En cas de conditions météorologiques très défavorables, nous vous proposerons une activité de substitution en salle, en relation avec celle initialement prévue. Si vous venez au CPIE pour une Journée Découverte, nous vous remercions de joindre le Pôle Education la veille pour revoir l'organisation et le contenu des animations. Une salle sera mise à votre disposition pour le temps du pique-nique si celui-ci est prévu.

#### *Quel est le rôle des accompagnateurs lors d'une activité ?*

Le bon déroulement d'une animation repose sur une participation active des accompagnateurs, en particulier lorsque les activités se déroulent en atelier ou en petits groupes. Toutefois, afin de favoriser au maximum l'autonomie des enfants, il est préférable de ne pas dire ou faire à la place mais plutôt d'accompagner. Par ailleurs, il est demandé aux accompagnateurs de veiller au respect de principes de savoir-vivre relevant du bon sens (téléphone portable, tabac, conversation, alcool, (...)) durant les activités et en présence des enfants). Nous vous remercions de les informer à ce sujet.